prélèvement d'organes)

9	Épreuve d'intradermotuberculination simple (à l'unité)	4.62 €
	Marquage des animaux infectés ou contaminés	3.66 €
11	Épreuve de brucellinisation	4,62 €

Suidés

1 Visite d'exploitation pour dépistage sérologique et/ou allergique et le maintien des qualifications acquises de cheptel

La visite doit être préparée par l'éleveur (documents, parcage, contention)

Rendez-vous fixé par le vétérinaire 26.21 €

Rendez-vous à la demande de l'éleveur, suite au refus du rendez-vous fixé par le vétérinaire, hors cas de force majeure 52,41 €

Si les conditions de contention ne sont pas réunies

Tarif horaire libéral minimum dès le 1^{er} suidé =

Tarif identique à celui appliqué aux bovins

3 Prélèvement de sang sur tube (à l'unité) 3.66 €

4 Prélèvement de sang sur buvard (à l'unité) 2.44 €

Fait à Lyon, le 04 juillet 2024 en cinq exemplaires,

Le représentant Le représentant du conseil régional de l'ordre des vétérinaires, du syndicat régional des vétérinaires d'exercice libéral,



Christophe HUGNET

Déborah PREVOST

Le représentant de la chambre régionale d'agriculture

Le représentant de la fédération régionale des groupements de défense sanitaire

Mickaël RICHARD